



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-016-2025-06

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2025-06-06-00012 - Arrêté n° DOS - 2025 / 2319 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « EUROFINs BIO LAB » sis 34 rue Gambetta LES MUREAUX (78130) (15 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politiques du Travail

IDF-2025-06-10-00001 - Décision n° 2025-106 du 10 juin 2025 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimaires de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne (4 pages)

Page 19

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-06-06-00012

Arrêté n° DOS - 2025 / 2319 portant autorisation
de fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multisites
« EUROFINS BIO LAB » sis 34 rue Gambetta LES
MUREAUX (78130)

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS – 2025 / 2319 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « EUROFINS BIO LAB » sis 34 rue Gambetta LES MUREAUX (78130)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général par de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n°DOS-2022/2362 du 25 juillet 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » sis 34, rue Gambetta, LES MUREAUX (78130) ;

CONSIDERANT La demande reçue en date du 30 avril 2024, complétée de manière définitive le 26 mai 2025 de Monsieur Philippe SEYRAL, représentant légal du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB », sis 34 rue Gambetta, LES MUREAUX (78130), exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (SELAS) « EUROFINS BIO LAB », sise à la même adresse, en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La confirmation de la cession du site sis 42, rue Pierre Fontaine à PONTOISE (95200) au profit du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIOMED IDF EST » sis 20 avenue du Général Leclerc à OZOIR-LA-FERRIERE (77330) le 31 janvier 2024, conformément aux termes de l'acte de déclaration n° DOS-2024/074 du 31 janvier 2024 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIOMED IDF EST » ;
- L'intégration de Madame Chantal MARCEAU-GIRARD, pharmacien biologiste, au 1^{er} janvier 2023 et son agrément en qualité de biologiste associée au 17 décembre 2024 au moyen de la cession à son profit d'une action de catégorie P de la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;
- L'intégration de Monsieur Hakim AIT KAID, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 1^{er} février 2022 ;

- L'intégration de Monsieur Mohammed TAKKA, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 1^{er} février 2022 ;
- L'intégration de Monsieur Edouard MACHERAS, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 28 mars 2022 ;
- L'intégration de Madame Sophie DRONNE, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 7 juin 2022 ;
- L'intégration de Madame Nawel MIRI, pharmacien biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 1^{er} décembre 2022 ;
- L'intégration de Madame Nicole LE ROY, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 3 octobre 2022 ;
- L'intégration de Madame Laurence SIBONI, pharmacien biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 3 avril 2023 ;
- L'intégration de Madame Maïthé ATTIOGBE, pharmacien biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 22 mars 2023 ;
- L'intégration de Madame Anne PLANTIER, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 30 janvier 2023 ;
- L'intégration de Monsieur Stéphane BENTOLILA, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 2 novembre 2023 ;
- L'intégration de Monsieur Claudiu DAOGARU, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 16 octobre 2023 ;
- L'intégration de Madame Ionelia Alina GANTA, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 27 mars 2024 ;
- L'intégration de Madame Mihaela CARP, médecin biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 1^{er} juin 2023 ;
- L'intégration de Madame Achraf BENAMMAR, pharmacien biologiste, en qualité d'associé suite à la cession à son profit d'une action de catégorie P précédemment détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », depuis le 29 juillet 2023 ;
- L'intégration et l'agrément de Madame Elvira DEPREY en qualité de biologiste médical associée au 14 octobre 2024, au moyen de la cession d'une action de catégorie P de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit ;

- L'intégration et l'agrément de Madame Ndeye Khadi KANDJI en qualité de biologiste médical associée au 1^{er} novembre 2024, au moyen de la cession d'une action de catégorie P de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit ;
- L'intégration et l'agrément de Madame Anne-Sophie LE BOURHIS en qualité de biologiste médical associée au 16 septembre 2024, au moyen de la cession d'une action de catégorie P de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit ;
- L'intégration et l'agrément de Madame Elsa CAILLAULT en qualité de biologiste médical associée au 1^{er} janvier 2025, au moyen de la cession d'une action de catégorie P de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit ;
- L'intégration et l'agrément de Madame Corinne HERNANDEZ en qualité de biologiste médical associée au 1^{er} janvier 2025, au moyen de la cession d'une action de catégorie P de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit ;
- L'agrément de Madame Jeanne MASUREL, exerçant précédemment à titre salarié, en qualité de biologiste associée au 17 décembre 2024, au moyen de la cession d'une action de catégorie P de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologistes médicaux associés de Mesdames Claire VISSEAU, Diane PEREIRA, Sylvie BLOCH, Oana POLOTANU, Brigitte SELLAM, Camille PONCE, Anca Mihaela NICOLAE, Meriem BELHIBA, Amina KARA TERKI, Lynn ZWIERZ, Nada HASSOUN, Myriam ASKIENAZY, Isabelle PAVAGEAU et de Messieurs Henry SABBAAH, Georges GUILLIN, Christian DUPUY DOURREAU, Jacques MALASSE, Sadi KHALFH, Farid ABADA, Etienne ORSINI et Yacine SEMMACHE ;
- La fermeture du site pré-post analytique « Saint-Germain-en-Laye » situé au sein de la Clinique Saint-Germain, sis 12 rue Baronne Gérard à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) N° FINESS ET 78 002 305 7, depuis le 1^{er} janvier 2025 ;
- L'intégration et l'agrément de Monsieur Jamal ALFAISAL en qualité de pharmacien biologiste associé à compter du 1^{er} avril 2025 ;

CONSIDERANT La copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 20 avril 2022 portant acte de la prise de fonctions et de l'agrément en qualité de nouveaux associés de :

- Monsieur AIT KAID Hakim avec effet au 1^{er} février 2022
- Monsieur Mohammed TAKKA avec effet au 1^{er} février 2022
- Monsieur Edouard MACHERAS avec effet au 28 mars 2022

Et autorisation de la cession par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P au profit de Monsieur AIT KAID Hakim
- d'une action de catégorie P au profit de Monsieur Mohammed TAKKA
- d'une action de catégorie P au profit de Monsieur Edouard MACHERAS ;

CONSIDERANT La copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 16 février 2023, portant acte de la prise de fonctions et de l'agrément en qualité de nouveaux associés de :

- Madame Sophie DRONNE avec effet au 7 juin 2022
- Madame Nawel MIRI avec effet au 1^{er} décembre 2022
- Madame Nicole LE ROY avec effet au 3 octobre 2022
- Madame Laurence SIBONI avec effet au 3 avril 2023
- Madame Maïthé ATTIOGBE avec effet au 22 mars 2023
- Madame Anne PLANTIER avec effet au 30 janvier 2023

Et autorisation de la cession par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P au profit de Madame Sophie DRONNE
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Nawel MIRI

- d'une action de catégorie P au profit de Madame Nicole LE ROY
 - d'une action de catégorie P au profit de Madame Laurence SIBONI
 - d'une action de catégorie P au profit de Madame Maïthé ATTIOGBE
 - d'une action de catégorie P au profit de Madame Anne PLANTIER,
- Ainsi que la cessation des fonctions de :
- Madame Brigitte SELLAM avec effet au 3 mars 2022
 - Monsieur Georges GUILLIN avec effet au 16 mai 2022
 - Madame Camille PONCE avec effet au 30 juin 2022
 - Madame Anca Mihaela NICOLAE avec effet au 9 décembre 2022
 - Madame Meriem BELHIBA avec effet au 1er décembre 2022
 - Monsieur Christian DUPUY DOURREAU avec effet au 20 septembre 2022
 - Monsieur Jacques MALASSE avec effet au 24 février 2023
 - Monsieur Sadi KHALFH avec effet au 12 mars 2023
 - Madame Amina KARA TERKI avec effet au 1^{er} avril 2023

- Et autorisation des cessions au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » de :
- 3 107 actions de catégorie P par Madame Brigitte SELLAM
 - 1 action de catégorie P par Monsieur Georges GUILLIN
 - 1 action de catégorie P par Madame Camille PONCE
 - 1 action de catégorie P par Madame Meriem BELHIBA
 - 193 actions de catégorie P par Anca Mihaela NICOLAE
 - 1 action de catégorie P par Monsieur Christian DUPUY DOURREAU
 - 1 action de catégorie P par Monsieur Jacques MALASSE
 - 1 action de catégorie P par Monsieur Sadi KHALFH
 - 1 action de catégorie P par Madame Amina KARA TERKI ;

CONSIDERANT Les copies des conventions d'exercice libéral conclues entre la SELAS « EUROFINS BIOLAB » et, respectivement, Madame Sophie DRONNE avec effet au 7 juin 2022

- Madame Nawel MIRI avec effet au 1er décembre 2022
- Madame Nicole LE ROY avec effet au 3 octobre 2022
- Madame Laurence SIBONI avec effet au 3 avril 2023
- Madame Maïthé ATTIOGBE avec effet au 22 mars 2023
- Madame Anne PLANTIER le 30 janvier 2023

CONSIDERANT La copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 25 septembre 2023, portant acte de la prise de fonctions et de l'agrément en qualité de nouveaux associés de :

- Madame Mihaela CARP, avec effet au 1^{er} juin 2023
- Madame Achraf BENAMMAR, avec effet au 29 juillet 2023

Et autorisation de la cession par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P au profit de Madame Mihaela CARP
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Achraf BENAMMAR,

Ainsi que de la cessation des fonctions de Madame Lynn ZWIERZ, Madame Nada HASSOUN et Monsieur Farid ABADA et autorisation de la cession au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » d'une action de catégorie P par Madame Lynn ZWIERZ, 193 actions de catégorie P par Nada HASSOUN et une action de catégorie P par Monsieur Farid ABADA ;

CONSIDERANT La copie procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 11 avril 2024, portant acte de la prise de fonctions et de l'agrément de

- Monsieur Stéphane BENTOLILA, avec effet au 2 novembre 2023
- Monsieur Claudiu DAOGARU, avec effet au 16 octobre 2023
- Madame Ionelia Alina GANTA, avec effet au 27 mars 2024

Et autorisation de la cession par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P au profit de Monsieur Stéphane BENTOLILA
- d'une action de catégorie P au profit de Monsieur Claudiu DAOGARU
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Ionelia Alina GANTA

Ainsi que du décès de Madame Sophie SCHOUTTETE, de la cessation des fonctions de Madame Corinne HERNANDEZ et Madame Geneviève MISCOPEIN et autorisation de la cession au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » d'une action de catégorie P par Madame Corinne HERNANDEZ et d'une action de catégorie P par Madame Geneviève MISCOPEIN ;

CONSIDERANT

La copie procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 4 novembre 2024, portant acte de la prise de fonctions et de l'agrément de :

- Madame Elvira DEPREY, avec effet au 14 octobre 2024
- Madame Ndeye Khadi KANDJI avec effet au 1^{er} novembre 2024
- Madame Anne-Sophie LE BOURHIS avec effet au 16 septembre 2024

Et autorisation de la cession par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P au profit de Madame Elvira DEPREY
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Ndeye Khadi KANDJI
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Anne-Sophie LE BOURHIS

CONSIDERANT

La copie procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 17 décembre 2024, portant acte de la prise de fonctions et de l'agrément de :

- Madame Elsa CAILLAULT avec effet au 1er janvier 2025
- Madame Corinne HERNANDEZ à effet au 1er janvier 2025

De l'agrément en qualité de biologiste médical associée de :

- Madame Chantal GIRARD avec effet au 17 décembre 2024
- Madame Jeanne MASUREL avec effet au 17 décembre 2024

Et autorisation de la cession par la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P au profit de Madame Elsa CAILLAULT
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Corinne HERNANDEZ
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Chantal GIRARD
- d'une action de catégorie P au profit de Madame Jeanne MASUREL

CONSIDERANT

La copie procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 17 décembre 2024, portant acte de la fermeture du site sis 12 rue Baronne Gérard à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

CONSIDERANT

La copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 3 février 2025, portant acte de la cessation des fonctions de :

- Madame ASKIENAZY Myriam, avec effet au 31 août 2024
- Monsieur ORSINI Etienne, avec effet au 30 septembre 2024
- Madame PAVAGEAU Isabelle, avec effet au 30 avril 2024
- Monsieur SEMMACHE Yacine, avec effet au 30 juin 2024

Et autorisation des cessions au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » :

- d'une action de catégorie P de Madame ASKIENAZY Myriam,
- d'une action de catégorie P de Monsieur ORSINI Etienne,
- d'une action de catégorie P de Madame PAVAGEAU Isabelle,
- d'une action de catégorie P de Monsieur SEMMACHE Yacine ;

CONSIDERANT

La copie du procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 26 mai 2025, portant acte de l'intégration et l'agrément de Monsieur Jamal ALFAISAL en qualité de biologiste médical associé au 1^{er} avril 2025, et autorisant la cession par la société EUROFINS LABAZUR PROVENCE d'une action de catégorie P à son profit ;

CONSIDERANT

La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « EUROFINS BIOLAB » et Monsieur Jamal ALFAISAL avec effet au 1er avril 2025 ainsi que son certificat d'inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens à compter du 1er avril 2025 ;

CONSIDERANT

L'acte de cession de fonds libéral conclu le 18 janvier 2024 entre la société « EUROFINS BIO LAB », cédant, et la société « EUROFINS BIOMED Ile-De-France Est », cessionnaire,

CONSIDERANT concernant le fonds constitué par le site de Pontoise sis 42, rue Pierre Fontaine à PONTOISE (95200) ;

Les copies de l'ensemble des ordres de mouvements afférents aux cessions d'actions intervenues et la nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » au 26 mai 2025 ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » dont le siège social est situé 34 rue Gambetta, 78130 LES MUREAUX, codirigé par Monsieur Philippe SEYRAL, Monsieur Frédéric DUFFIER et Madame Mélanie DAUTIGNY, exploité par la Société d'exercice Libéral par Actions Simplifiée « EUROFINS BIO LAB » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 78 002 120 0, est autorisé à fonctionner sous le n° 78-42 sur les **cinquante-quatre** sites listés ci-dessous :

1. Le site « LES MUREAUX » site principal et siège social
34, rue Gambetta à LES MUREAUX (78130)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 121 8
2. Le site « CARRIERES-SOUS-POISSY »
257, rue Ernest Joly à CARRIERES SOUS POISSY (78955)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-13h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 122 6
3. Le site « VERNEUIL-SUR-SEINE »
45, Grande Rue à VERNEUIL SUR SEINE (78480)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 123 4
4. Le site « POISSY »
8 bis, rue du 11 novembre à POISSY (78300)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-13h30
Site pré-post analytique et réalisant des examens de spermologie diagnostique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 124 2
5. Le site « ANDRESY »
26 bis, boulevard Noël Marc à ANDRESY (78570)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 125 9
6. Le site « HOUDAN »
21, rue de l'Enclos à HOUDAN (78550)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 127 5
7. Le site « TRAPPES »
5-7, avenue Carnot à TRAPPES (78190)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-14h00/samedi 7h30-13h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 128 3

8. Le site « CONFLANS-SAINTE-HONORINE »
15, place Auguste Romagné à CONFLANS SAINTE HONORINE (78700)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-13h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 129 1
9. Le site « GUYANCOURT »
37-39, rue Georges Haussmann à GUYANCOURT (78280)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 159 8
10. Le site « EVRY »
2, avenue Nowy Targ à EVRY (91000)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-16h/samedi 7h30-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 021 3
11. Le site « EVRY »
4, boulevard de l'Europe à EVRY (91000)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-16h/samedi 8h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 020 5
12. Le site « LES MUREAUX »
15, rue Denis Papin à LES MUREAUX (78130)
Fermé au public
Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée),
Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Microbiologie
(bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 173 9
13. Le site « LES ESSARTS-LE-ROI »
20, rue du 11 Novembre à LES ESSARTS LE ROI (78690)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 265 3
14. Le site « MONTIGNY-LE-BRETONNEUX »
1, place Etienne Marcel à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78180)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 191 1
15. Le site « SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS »
120, route de Corbeil à SAINTE-GENEVIEVE-DES BOIS (91700)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 146 8
16. Le site « VOISINS-LE-BRETONNEUX »
31, rue aux Fleurs à VOISINS-LE-BRETONNEUX (78960)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 291 9

17. Le site « LE VESINET »
16, rue du Général Clavery à LE VESINET (78110)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 8h00-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 302 4
18. Le site « CHATOU »
8, rue Auguste Renoir à CHATOU (78400)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 8h00-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 303 2
19. Le site « MONTIGNY-LE-BRETONNEUX »
3, rue Joël Le Theule à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78180)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 307 3
20. Le site « CROISSY-SUR-SEINE »
10 bis, boulevard Fernand Hostachy à CROISSY-SUR-SEINE (78290)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 8h00-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 308 1
21. Le site « SAINT-GERMAIN-EN LAYE »
5, rue de la Paroisse à SAINT-GERMAIN-EN LAYE (78100)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 8h00-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 309 9
22. Le site « MARLY-LE-ROI »
Centre Commercial des Grandes Terres
Avenue Amiral Lemonnier à MARLY-LE-ROI (78160)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-13h00/14h00-18h00/samedi 8h00-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 310 7
23. Le site « GRIGNY »
103-105-107, rue Pierre Brossolette à GRIGNY (91350)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 097 3
24. Le site « EVRY »
Clinique de l'Essonne – 1-3, rue de la Clairière à EVRY (91000)
Ouvert au public du lundi au vendredi 8h00-15h30/samedi 8h00-13h00
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie) et de microbiologie (bactériologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 098 1
25. Le site « POISSY »
18, rue Jean Claude Mary à POISSY (78300)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 306 5
26. Le site « LA-QUEUE-LEZ-YVELINES »
26, rue Nationale à LA-QUEUE-LEZ-YVELINES (78940)

Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 294 3

27. Le site « GIF-SUR-YVETTE »
39, rue Juliette Adam à GIF-SUR-YVETTE (91190)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 062 7
28. Le site « GIF-SUR-YVETTE »
10, place de Chevry à GIF-SUR-YVETTE (91190)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 063 5
29. Le site « SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES »
82 bis, rue Charles de Gaulle à SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (78730)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 216 6
30. Le site « RAMBOUILLET »
31, rue Sadi Carnot à RAMBOUILLET (78120)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 215 8
31. Le site « DOURDAN »
12, rue Saint Jacques à DOURDAN (91410)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 064 3
32. Le site « PLAISIR »
Rue Pierre Mendès France à PLAISIR (78370)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 421 2
33. Le site « CHAMBOURCY »
2, Grande Rue à CHAMBOURCY (78240)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-15h30/samedi 8h00-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 304 0
34. Le site « MAUREPAS »
5, allée du Bois de Nogent à MAUREPAS (78310)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 155 6
35. Le site « NEAUPHLE LE CHATEAU »
2, rue Saint Nicolas à NEAUPHLE LE CHATEAU (78640)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 157 2

36. Le site « TRAPPES »
2, rue des Epices à TRAPPES (78190)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 158 0
37. Le site « ORSAY »
33, boulevard Dubreuil à ORSAY (91400)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 986 8
38. Le site « PALAISEAU »
63, rue de Paris à PALAISEAU (91120)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 989 2
39. Le site « PALAISEAU »
101 avenue de Stalingrad à PALAISEAU (91120)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 988 4
40. Le site « LEVALLOIS PERRET »
22, rue d'Alsace à LEVALLOIS PERRET (92300)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-15h00/samedi 8h00-12h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 756 2
41. Le site « RAMBOUILLET »
39 à 41, rue de Chasles à RAMBOUILLET (78120)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 172 1
42. Le site « SCEAUX »
108, rue Houdan à SCEAUX (92330)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 741 4
43. Le site « ORSAY »
22, avenue Montjay à ORSAY (91400)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-13h00
Site pré-post analytique et réalisation des examens de spermologie diagnostique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 987 6
44. Le site « LE CHESNAY »
48-50, rue Pottier à LE CHESNAY (78150)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h15-17h00/samedi 7h30-12h30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 489 9
45. Le site « SAINT-CLOUD »
13 et 13bis, rue Preschez – 6 rue Joséphine et 50/52 Boulevard de la République à SAINT-CLOUD (92210)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-18h00/samedi 7h30-13h00
Site pré-post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 92 002 799 2

46. Le site « VILLE D'AVRAY »
 5 rue de sèvres à VILLE D'AVRAY (92410)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-14h30/samedi 8h00-13h00
 Site pré-post analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 92 002 800 8
47. Le site « SAINT-GERMAIN EN LAYE »
 4/6 rue des Sources à SAINT-GERMAIN EN LAYE (78100)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h00
 Site pré-post analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 78 002 198 6
48. Le site « VERSAILLES »
 3 rue Saint-Honoré à VERSAILLES (78000)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-13h00/14h00-18h00/samedi 7h30-13h00
 Site pré-post analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 78 002 199 4
49. Le site « FONTENAY-LE-FLEURY »
 11 rue Emile Zola à FONTENAY-LE-FLEURY (78330)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 7h30-12h00
 Site pré-post analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 78 002 200 0
50. Le site « LONGJUMEAU »
 4 rue Léontine Sohier à LONGJUMEAU (91160)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-18h00/samedi 7h30-12h30
 Site pré-post analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 91 002 016 3
51. Le site « EPINAY SUR ORGE »
 4, Rue des Ecoles à EPINAY SUR ORGE (91360)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 7h30-12h30
 Site pré et post-analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 91 002 017 1
52. Le site « MARCOUSSIS »
 13 rue Alfred Dubois à MARCOUSSIS (91170)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h00
 Site Pré et post-analytique
 N° FINESS en catégorie 611 : 91 002 124 5
53. Le site « LES ULIS »
 122, avenue des Champs Lasniers à LES ULIS (91940)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h00/samedi 7h30-13h00
 Site pré-post analytique
 N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 366 2
54. Le site « LA VERRIERE »
 Centre Commercial Orly Parc à LA VERRIERE (78320)
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00
 Site pré-post analytique
 N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 126 7

La liste des cinquante-cinq biologistes médicaux associés exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » est la suivante :

1. Monsieur SEYRAL Philippe, médecin, biologiste-coresponsable, Président
2. Madame DAUTIGNY Mélanie, pharmacienne, biologiste-coresponsable
3. Monsieur DUFFIER Frédéric, pharmacien, biologiste coresponsable
4. **Monsieur AIT KAID Hakim, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine**
5. **Monsieur ALFAISAL Jamal, pharmacien, biologiste médical**
6. Monsieur ALLARD Thierry, pharmacien, biologiste médical
7. Monsieur ATLAN Gaston, pharmacien, biologiste médical
8. **Madame ATTIOGBE Maïthé, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine**
9. Madame AYOUBI Fabienne, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
10. Monsieur BENMEBAREK Yassine, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
11. **Madame BENAMMAR Achraf, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine**
12. **Monsieur BENTOLILA Stéphane, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine**
13. Monsieur BOUAMARA Said, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
14. Madame BRACON Catherine, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
15. Monsieur BRASSEUR Laurent, médecin, biologiste médical
16. **Madame Elsa CAILLAULT, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine**
17. **Madame Mihaela CARP, médecin, biologiste médical**
18. Madame CHIRU Raluca, médecin, biologiste médical
19. Madame CONORD Caroline, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
20. Madame CRAMAZOU Claire, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
21. Monsieur CUER Jean-François, pharmacien, biologiste médical
22. **Monsieur DAOGARU Claudiu, médecin, biologiste médical**
23. Madame DAVAL Sophie, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
24. Madame DELATTRE Isabelle, pharmacienne, biologiste médical
25. **Madame DEPREY Elvira, médecin, biologiste médical**
26. **Madame DRONNE Sophie, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine**
27. Monsieur DUBOIS Yann, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
28. **Madame GANTA Alina, médecin, biologiste médical**
29. **Madame GIRARD-MARCEAU Chantal, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine**
30. Monsieur GUYOT Thierry, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
31. Madame HAAS Laurence, pharmacienne, biologiste médical
32. Madame HAIMOVICI-TRAN Claudie, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
33. **Madame Corinne HERNANDEZ, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine**
34. **Madame KANDJI Ndeye Khady, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine**
35. Madame KARAKACH Rim, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine

36. Monsieur KHALFOUN Yacine, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
37. Monsieur LAURENT Dominique, pharmacien, biologiste médical
38. Madame LE BIHAN Béatrice, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
39. **Madame LE BOURHIS Anne-Sophie, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine**
40. **Madame LE ROY Nicole, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine**
41. Monsieur LEVILLAYER Hugues, pharmacien, biologiste médical
42. **Monsieur MACHERAS Edouard, médecin, biologiste médical**
43. Madame MARLIER-HARLIN Cécile, pharmacienne, biologiste médical
44. Madame MASUREL Jeanne, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
45. Monsieur MESSAOUDI Mohammed, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
46. **Madame MIRI Nawel, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine**
47. Madame PASZKO Florence, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
48. **Madame PLANTIER Anne, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine**
49. Monsieur REMTOULA Karim, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine
50. **Madame SIBONI Laurence, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine**
51. **Madame STANILA Florina, médecin, biologiste médical**
52. **Monsieur TAKKA Mohamed, médecin, biologiste médical**
53. Monsieur THENAULT Olivier, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
54. Madame URO Virginie, pharmacienne, biologiste médical
55. Madame VICENS Isabelle, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « EUROFINs BIO LAB » au 26 mai 2025 est la suivante :

	Actions P	Actions de préférence	Total actions	Capital social en %	Droits de vote en %
AIT KAID Hakim	1	-	1	0,00000	0,00000
ALFAISAL Jamal	1		1	0,0000	0,0000
ALLARD Thierry	1	-	1	0,00000	0,00000
ATLAN Gaston	1	-	1	0,00000	0,00000
ATTIOGBE Maïthé	1	-	1	0,00000	0,00000
AYOUBI Fabiene	1	-	1	0,00000	0,00000
BENAMMAR Achraf	1	-	1	0,00000	0,00000
BENMEBAREK Yassine	193	-	193	0,00024	0,00024
BENTOLILA Stéphane	1		1	0,00000	0,00000
BOUAMARA Saïd	1	-	1	0,00000	0,00000
BRACON Catherine	18 713	-	18 713	0,02293	0,02293
BRASSEUR Laurent	1	-	1	0,00000	0,00000

CARP Mihaela	1	-	1	0,00000	0,00000
CAILLAUT Elsa	1	-	1	0,00000	0,00000
CHIRU Raluca	1	-	1	0,00000	0,00000
CONORD Caroline	1	-	1	0,00000	0,00000
CRAMAZOU Claire	1	-	1	0,00000	0,00000
CUER Jean-François	1	-	1	0,00000	0,00000
DAUTIGNY Mélanie	1	-	1	0,00000	0,00000
DAOGARU Claudiu	1	-	1	0,00000	0,00000
DAVAL Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
DELATTRE Isabelle	193	-	193	0,00024	0,00024
DEPRAY Elvira	1	-	1	0,00000	0,00000
DRONNE Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
DUBOIS Yann	193	-	193	0,00024	0,00024
DUFFIER Frédéric	494	40 751 188	40 751 682	49,94196	49,94196
GIRARD Chantal	1	-	1	0,00000	0,00000
GUYOT Thierry	1	-	1	0,00000	0,00000
HAAS Laurence	193	-	193	0,00024	0,00024
HAIMOVICI TRANS Claudie	1	-	1	0,00000	0,00000
HERNANDEZ Corinne	1	-	1	0,00000	0,00000
KARACH KAHWATI Rim	1	-	1	0,00000	0,00000
KANDJI Ndeye Khady	1	-	1	0,00000	0,00000
KHALFOUN Yacine	1	-	1	0,00000	0,00000
LAURENT Dominique	1	-	1	0,00000	0,00000
LE BIHAN Béatrice	1	-	1	0,00000	0,00000
LE BOURHIS Anne- Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
LE ROY Nicole	1	-	1	0,00000	0,00000
LEVILLAYER Hugues	193	-	193	0,00024	0,00024
MACHERAS Edouard	1	-	1	0,00000	0,00000
MARLIER HARLIN Cécile	1 110	-	1 110	0,00136	0,00136
MASUREL Jeanne	1	-	1	0,00000	0,00000
MESSAOUDI Mohammed	1	-	1	0,00000	0,00000
GANTA Alina	1	-	1	0,00000	0,00000
MIRI Nawel	1	-	1	0,00000	0,00000
PASZKO Florence	1	-	1	0,00000	0,00000
PLANTIER Anne	1	-	1	0,00000	0,00000
REMOULA Karim	1	-	1	0,00000	0,00000

SEYRAL Philippe	30 000	-	30 000	0,03677	0,03677
SIBONI Laurence	1	-	1	0,00000	0,00000
STANILA Florina	1	-	1	0,00000	0,00000
TAKKA Mohammed	1	-	1	0,00000	0,00000
THENAULT Olivier	1	-	1	0,00000	0,00000
URO Virginie	193	-	193	0,00024	0,00024
VICENS Isabelle	1	-	1	0,00000	0,00000
Sous-total Associés Professionnels Internes	51 520	40 751 188	40 802 708	50,00449	50,00449
EUROFINS LABAZUR PROVENCE (CFR 120)	2 932 203	21 061 482	23 993 685	29,40472	29,40472
Succession SCHOUTTETEN Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
BERRAH Hichem	196	-	196	0,00024	0,00024
LEVILLAYER Catherine	196	-	196	0,00024	0,00024
Sous-total Associés Professionnels Externes	2 932 596	21 061 482	23 994 078	29,40520	29,40520
EUROFINS BIOLOGIE MEDICALE ILE DE FRANCE	16 551 302	249 995	16 801 297	20,59031	20,59031
Sous-total tiers porteurs	16 551 302	249 995	16 801 297	20,59031	20,59031
Total	19 535 418	61 812 670	81 598 083	100%	100%

- ARTICLE 2^o :** L'arrêté n°DOS-2022/2362 du 25 juillet 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » sis 34, rue Gambetta à LES MUREAUX (78130) est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.
- ARTICLE 3^o :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4^o :** Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 6 juin 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation,
Le directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

IDF-2025-06-10-00001

Décision n° 2025-106 du 10 juin 2025 portant
affectation des agents de contrôle dans les
unités de contrôle et gestion des intérimis de la
Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités de Seine-et-Marne



Décision n° 2025-106 du 10 juin 2025

**portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimis de la
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Ile-de-France par intérim,

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 8122-1 et suivants.

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Vu l'arrêté interministériel du 20 mars 2025 nommant Marc ROHFRITSCH directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France par intérim, à compter du 1er avril 2025,

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 2024 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu la décision n° 2023-193 du 26 décembre 2023 du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine et Marne,

DÉCIDE

Article 1er :

Sans préjudice des dispositions de l'article R.8122-10 du code du travail et conformément aux dispositions de l'article R.8122-11 du code du travail, sont affectés dans les sections d'inspection de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine et Marne les agents suivants :

Unité de contrôle N° 1 sise 3 rue de la Galmy CS 10582 77701 Marne la Vallée Cedex 4

Responsable de l'unité de contrôle : Poste vacant

Monsieur Régis PERROT, Directeur du travail, est en charge de l'intérim du poste

Section 1-01 A : Madame Pauline LEFEVRE, Inspectrice du travail

Section 1-02 : Madame Laetitia HENNOUS, Inspectrice du travail

Section 1-03 : **section vacante**

Monsieur Pauline LEFEVRE, Inspectrice du travail est en charge de l'intérim de la section.

Section 1-04 : Madame Nolwenn LE YOUDEC, Inspectrice du travail

Section 1-05 TF et FI : Madame Juliette MATHIEU, Inspectrice du travail

Section 1-06 : Monsieur Alexis COSTES, Inspecteur du travail

Section 1-07 : Mme Aurélie BELLENGER, Inspectrice du travail

Section 1-08 TR : Monsieur Karim BOURAS, Inspecteur du travail

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Karim BOURAS, l'intérim de la section est assuré par Madame Laetitia HENNOUS, Inspectrice du travail

Unité de contrôle N° 2 sise 3 rue de la Galmy CS 10582 77701 Marne la Vallée Cedex 4

Responsable de l'unité de contrôle : Poste vacant

Monsieur Régis PERROT, Directeur du travail, est en charge de l'intérim du poste

Section 2-01 : Monsieur Thomas SALGADO, Inspecteur du travail

Section 2-02 : **Section vacante**

Monsieur Thomas SALGADO, Inspecteur du travail est en charge de l'intérim de la section

Section 2-03 : Madame Gaëlle BOTZUNG, Inspectrice du travail

Section 2-04 : Monsieur Léo BOURSIER, Inspecteur du travail

Section 2-05 T : Madame Carmen ZIEGLER, Inspectrice du travail

Section 2-06 : Madame Mathilde MALHER, Inspectrice du travail

Section 2-07 : Monsieur Jean Baptiste LY VAN TU, Inspecteur du travail

Section 2-08 A : Madame Christine GHIZZONI, Inspectrice du travail

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine GHIZZONI, l'intérim de la section est assuré par Monsieur Léo BOURSIER, Inspecteur du travail

Unité de contrôle N° 3 20 quai Hippolyte Rossignol 77011 Melun cedex

Responsable de l'unité de contrôle : Monsieur Raphaël SEROUR, Directeur adjoint du travail

Section 3-01 : Madame Noémie CHASSARD, Inspectrice du travail

Section 3-02 : Madame Evelyne ZOUBICOU, Inspectrice du travail

Section 3-03 : Madame Nathalie BARBERYE, Inspectrice du travail

Section 3-04 : **Section vacante**

Monsieur Raphaël SEROUR, Directeur adjoint du travail assumant les fonctions d'Inspecteur du travail, est en charge de l'intérim de la section

Section 3-5 : Monsieur Miguel REVES, Inspecteur du travail

Section 3-6 A : Section vacante

Madame Evelyne ZOUBICOU, Inspectrice du travail est en charge de l'intérim de la section

Section3-07 T : Madame Ingrid LAWSON, Inspectrice du travail

Section3-08 : Madame Amandine BARON-ALECI, Inspectrice du travail

Unité de contrôle N° 4
20 quai Hippolyte Rossignol 77011 Melun cedex

Responsable de l'unité de contrôle : Madame Isabelle ZORZENON, Directrice adjointe du travail

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle ZORZENON, l'intérim de l'Unité de contrôle est assuré par Monsieur Raphaël SEROUR, Directeur adjoint du travail

Section 4-01A : Madame Karine PAUVERT, Contrôleuse du Travail

Madame Caroline ROUSSEAU, Inspectrice du travail, est en charge du contrôle des établissements d'au moins 50 salariés.

Conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11 1° du code du travail, Madame Caroline ROUSSEAU exerce les pouvoirs de décision administrative relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail.

Section 4-02: Madame Nadia DIOP, Inspectrice du travail

Section 4-03 : Monsieur Raphael PREAU, Inspecteur du travail

Section 4-04 : Madame Mathilde HERMIER, Inspectrice du travail

Section 4-05 F : Madame Charlotte ALLAIRE, Inspectrice du travail.

Section 4-06 : Madame Maud HABERT, Inspectrice du travail

Section 4-07 : Madame Caroline ROUSSEAU, Inspectrice du travail

Section 4-08 T : Madame Karine MEDAILLE, Inspectrice du travail

Section 4-09 : **section vacante**

Madame Mathilde HERMIER, Inspectrice du travail, est en charge de l'intérim de la section.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou d'une responsable d'unité de contrôle désignés à l'article 1 ci-dessus, l'intérim sera assuré par un ou une autre responsable d'unité de contrôle de la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités de Seine et Marne.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur ou d'une inspectrice du travail, l'intérim sera prioritairement assuré par un inspecteur ou inspectrice du travail affecté(e) dans la même unité de contrôle ou à défaut une autre unité de contrôle ou par un responsable d'unité de contrôle dans la même ou une autre unité de contrôle.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un contrôleur ou d'une contrôleuse du travail, l'intérim sera assuré par un contrôleur ou contrôleuse du travail affecté(e) dans la même unité de contrôle et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci ou de celle-ci, par un contrôleur ou une contrôleuse du travail affecté(e) sur l'une des autres unités de contrôle ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par un inspecteur du travail ou d'une inspectrice du travail affecté(e) dans la même unité de contrôle ou une autre unité de contrôle ou par un responsable d'unité de contrôle dans la même ou une autre unité de contrôle.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R.8122-10 du code du travail, les agents mentionnés à l'article 1 participent lorsque l'action le rend nécessaire aux actions d'inspection de la législation du travail sur le territoire de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités de Seine et Marne à laquelle est rattachée l'Unité de contrôle où ils sont affectés.

Article 4 :

La décision n° 2025-0089 du 06 mai 2025 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine et Marne est abrogée.

Article 5 :

La présente décision prend effet au **1^{er} juin 2025**.

Article 6 :

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France par intérim est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 10 juin 2025

Le directeur régional et interdépartemental
de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région
Ile-de-France par intérim,

SIGNÉ

Marc Rohfritsch